Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260709-B_2026_45-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort sur Meu, sous la Présidence de Christophe MARTINS

Etaient présents : Christophe MARTINS, Régine LEFEUVRE, Nadège COULON-TRARI, Chrystèle BERTRAND, Fabienne BONDON, Yannick FOUVILLE, Delphine DAVID, Anne-Sophie PATRU, Bruno DUTEIL.

Etaient excusés : Joseph THEBAULT, Thierry TILLARD, Jean-Claude DENIS

La séance est ouverte à 9h30.

Secrétaire de séance : Régine LEFEUVRE

SYSTEMES D'INFORMATION
RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION CSNC
(CLUB DE LA SECURITE NUMERIQUE DES COLLECTIVITES)

N° Délibération B/2026/45

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de sa défense face aux menaces numériques passant notamment par l'amélioration de ses capacités en cybersécurité, Montfort Communauté est en constante veille sur les nouvelles formes d'attaques, vulnérabilités des infrastructures et nouvelles règlementations.

Depuis 2025 et sur conseil de l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), Montfort Communauté a adhéré au CSNC permettant un partage de bonnes pratiques et d'expérimentations sur les thématiques liées à la SSI (Sécurité des Systèmes d'Information). Le CSNC permet également d'être parmi les 1er acteurs informés lorsqu'une nouvelle structure se fait attaquer, permettant d'appliquer les correctifs le plus en amont possible. L'adhésion au CSNC est une plus-value non négligeable pour Montfort Communauté compte tenu de sa taille et ses moyens limités, autant humains que techniques.

Née de l'initiative de plusieurs Responsables en Sécurité des Systèmes d'Informations (RSSI) de collectivités territoriales, l'association « CSNC » est à vocation nationale : agir en tant que communauté d'entraide, de partage d'informations, de bonnes pratiques et de retours d'expérience au profit de ses membres.
Cela permet aux différents membres d'échanger des informations et de partager des documents ou ressources sensibles dans un cadre de confiance au sein d'une communauté de RSSI / Agent en SSI, en relation notamment avec l'ANSSI. Le CSNC a été créé en 2022 et compte aujourd'hui une centaine de structures membres, alliant communes, agglomérations, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux ainsi que structures nationales.

La charte de l'association est disponible en annexe et le coût annuel 2026 de l'adhésion est de 150€.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260709-B_2026_45-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget de Montfort Communauté,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'adhésion pour l'année 2026 de Montfort Communauté au CSNC,
- approuve les renouvellements futurs d'adhésion au CSNC au cours de ce mandat,
- autorise le Président à engager les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE